

Animation des DOCOB relatifs aux sites suivants, Zones Spéciales de Conservation :  
 "Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère" (FR 7300952) et "Causse de Gaussou et sites proches" (FR 7300953)

## Programme prévisionnel d'animation 2012 (projet)

Document remis aux membres du comité de pilotage Natura 2000 le 11 juillet 2011

DOCOB FR 7300952	DOCOB FR 7300953	Code Fiches- actions	Niveau de priorité défini dans DOCOB	Objectif des fiches actions	Actions proposées
<b>Assistance administrative pour le compte du COPIL et du Président</b>					
X	X	COM 1 et C1	1	"Animer, assurer la gestion administrative et coordonner le DOCOB" "Animer et mettre en oeuvre le DOCOB"	1 réunion de COPIL par an : convocations, préparation des réunions du COPIL, appui au Président du COPIL pour l'animation des réunions, secrétariat du COPIL pour le compte du Président (compte-rendu), réunions avec les services de l'Etat...
<b>Suivi de la mise en oeuvre des DOCOB</b>					
X	X	COM 1 et C1	1	"Animer, assurer la gestion administrative et coordonner le DOCOB" "Animer et mettre en oeuvre le DOCOB"	Etablir le bilan annuel de l'animation des sites : rapports d'activité intermédiaires et final (un rapport d'activité par an et par site) Préparer le programme d'animation n+1 Présenter le bilan au COPIL et le programme d'animation n +1 Proposer des évolutions du DOCOB si nécessaire
X	X	Condition de financement des animations		Saisie SUDOCO	Saisie informatique sur la base de données nationale SUDOCO : informations sur l'avancement de la mise en œuvre des DOCOB
<b>Mise en oeuvre des actions de communication et de sensibilisation</b>					
X	X	COM 2	1	"Elaborer et mettre en oeuvre un plan de communication"	Bulletin d'information : 1 par an, commun aux 2 sites Informations aux médias (dans la presse et sur sites Internet) Ex. : bulletins municipaux et intercommunaux, journaux locaux, départementaux...
X		COM 3  liens COM 1 liens COM 2	3  1 2	"Elaborer et mettre en place une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme"  En 2012, il s'agit de poursuivre la mise en oeuvre de la charte élaborée en 2009 - 2010	Relance des signataires : proposition de poursuivre leur engagement actuel, pour une période de trois ans. Cette action concerne une soixantaine de structures Recherche de nouveaux signataires parmi les collectivités, associations, prestataires... Cette action concerne une quarantaine de structures Une réunion d'information et de bilan avec les signataires (pouvant se dérouler sous forme d'une sortie de terrain), envisagée lors des Journées Nature de Midi-Pyrénées
<b>Mise en oeuvre des actions issues du DOCOB</b>					
<b>Actions contractuelles</b>					
X	X	Toutes les fiches A et B (contrats agricoles et non agricoles)	1 à 3	Activer les mesures contractuelles dans le cadre agricole et hors cadre agricole	Recenser les bénéficiaires des mesures contractuelles (MAET, contrat forestier, contrat Natura 2000) Elaborer le programme agro-environnemental (PAE) de chaque site Assistance au montage de contrats ; pré-instruction des contrats Expertise avant contrat ou diagnostic pastoral pour les agriculteurs Etablir le bilan des contrats et des actions contractualisées

Actions non contractuelles					
X		R5a	1	"Conserver les cavités importantes pour les chauves-souris (Grotte du Capucin)"	Suivi des populations de chauves-souris, grotte du Capucin
X		R5b	1 à 3	"Conserver les cavités importantes pour les chauves-souris (Autres grottes)"	Suivi de la fréquentation humaine, grotte des Mayrières
					Suivi des populations de chauves-souris dans la grotte du Figuier, la grotte des Mayrières et la grotte de Senchet
					Suivi de grottes d'hibernation : Bernadou, Castagnerette, Barthasses, Pyramide, Cloches (1 contrôle hivernal et mise en forme des données)
	X	E1	Non précisé dans le DOCOB	"Cartographie et analyse de l'évolution de l'occupation des sols et des habitats d'intérêt communautaire"	Suivi de pelouses sèches dans le cadre d'un contrat (mise en place d'un pâturage), en collaboration avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de MP
X	X	Condition du cahier des charges de l'animation des DOCOB		Mise au format des données de suivi pour leur restitution	Respect des annexes du Cahier des charges de l'animation des DOCOB concernant l'inventaire, la cartographie, le traitement des données sous SIG
Mise en œuvre de la charte Natura 2000					
X	X	COM 1 et C1	1	"Animer, assurer la gestion administrative et coordonner le DOCOB" "Animer et mettre en œuvre le DOCOB"	Transmission de la liste annuelle des parcelles nouvellement inscrites dans le cadre d'une charte Natura 2000 (cadastre)
					Informers les adhérents potentiels à la charte (réunions d'informations)
					Assistance de l'adhérent (déclaration d'adhésion, références cadastrales, localisation des engagements...)
Assurer la bonne prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans les évaluations environnementales					
X	X				Veille et information sur le site dans les domaines de l'évaluation environnementale et de l'évaluation des incidences : information des maitres d'ouvrage, participation à des réunions....
					Inciter à la réalisation ou l'adaptation de plans de gestion ou plans d'aménagement en forêt
Participer au réseau des opérateurs / animateurs					
X	X	COM 1 et C1	1	"Animer, assurer la gestion administrative et coordonner le DOCOB" "Animer et mettre en œuvre le DOCOB"	Contribuer aux échanges d'informations, à la formalisation d'outils
					Mutualiser les expériences
					Participer aux réunions régionales et départementales
Evaluation du COUT TOTAL de l'animation de ces DOCOB dans le cadre de la mesure 323-A du PDRH - Tranche 2012 : <b>35 000 € TTC</b>					